

**3^e assemblée publique de l'exercice 2010-2011 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
23 septembre 2010, à 17 h 00**

Procès-verbal de la troisième (3^e) assemblée publique de l'exercice 2010-2011 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 23 septembre 2010, à 17 h 00, à l'hôtel de ville de la Ville de La Tuque.

PRÉSENCES :

M. Serge Aubry	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. Normand Beaudoin	Maire, Ville de La Tuque
M. Larry Bernier	Maire de Lac-Édouard, Agglomération de La Tuque
M. Pierre Bouchard	Maire, municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Sébastien Duchesne	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Michel Dupont	Siège, Développement social
M. René Goyette	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. André Léveillé	Maire, Municipalité de Saint-Tite
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

ABSENCES :

M. Michel Angers	Maire, Ville de Shawinigan
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Sophie Milette	Siège, Main-d'œuvre
M. Christian Muckle	Siège, Éducation
M ^{me} Éva Ottawa	Nation Atikamekw

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Alain Gagnon	Représentant, Députée de Champlain
M. Yvon Lemire	Observateur, Éducation
M. Jérôme Marsais	Observateur, Collectivités d'influence
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M. Gérard Bruneau préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. Gérard Bruneau souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/10-11-03-024

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2010
- 3.0 Adoption du Plan quinquennal de développement régional (2010-2015)
- 4.0 Fonds de développement régional
 - 4.1 Bilan
 - 4.2 Projets
 - 4.2.1 Plan de développement et de consolidation – Moisson Mauricie/Centre-du-Québec (AA-125-08)

- 4.2.2 Chargé de projet régional – Transport collectif (AA-168-10)
- 4.2.3 G.R.A.P.P. E. (Groupe Récupérateurs et Artisans pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement) (AA-166-10)
- 4.2.4 Développement récréotouristique du parc Ducharme (AA-169-10)
- 5.0 Nationalisation du chemin du Triton
- 6.0 Sentier de motoneige entre Lac-Édouard et l'Étape dans le parc des Laurentides
- 7.0 Bureaux gouvernementaux forestiers – La Tuque
- 8.0 Programme d'initiatives régionales dans le domaine de la faune – projets régionaux et Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiressource (Ponts et ponceaux)
- 9.0 Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)
 - 9.1 Tables GIRT
 - 9.2 Site Internet
- 10.0 Liste des chèques
- 11.0 Varia
 - 11.1 Visite forestière
 - 11.2 Recensement canadien
- 12.0 Calendrier des rencontres
- 13.0 Questions du public
- 14.0 Date de la prochaine rencontre
- 15.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. René Goyette, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 11.3 Prix provincial pour Mauricie.TV
- 11.4 Motion de félicitations pour l'élection de M^{me} Éva Ottawa

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-25 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2010

IL EST PROPOSÉ par M. René Goyette, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 17 juin 2010, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-026 3.0 ADOPTION DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (2010-2015)

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Aubry, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'adopter le Plan quinquennal de développement régional (2010-2015) avec les modifications apportées par le conseil d'administration, soit une bonification d'une phrase à l'orientation 1.4, le libellé de l'orientation 2 et la structure globale de l'orientation 4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-027 4.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

4.1 Bilan

La direction générale présente le bilan du FDR. En date du 23 septembre 2010, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 2 556 175 \$.

4.2 Projets

4.2.1 Plan de développement et de consolidation – Moisson Mauricie/ Centre-du-Québec (AA-125-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Se nourrir, agir et se développer» (AA-125-08)

En novembre 2008, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie accordait une subvention pour un plan de développement de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec. Or, certains événements majeurs ont poussé le promoteur à modifier le projet initialement accepté. En fait, le promoteur désire se concentrer sur un aspect précis de son plan de développement plutôt que de disperser ses efforts.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie (2005-2010), notamment pour l'enjeu 1;

CONSIDÉRANT que la sécurité alimentaire est un enjeu d'actualité pour le Consortium en développement social et qu'il s'inscrit également dans les priorités régionales concernant les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le promoteur a acquis, au fil des ans, une notoriété auprès des acteurs œuvrant en sécurité alimentaire;

CONSIDÉRANT que les résultats de ce projet augmenteront nos connaissances sur le degré des besoins en alimentation des organismes venant en aide aux résidents;

CONSIDÉRANT que les outils développés dans le cadre de ce projet faciliteront grandement l'organisme à poursuivre sa mission;

CONSIDÉRANT que ce projet viendra soutenir la lutte contre la pauvreté;

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. André Léveillé, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 21 000 \$, soit un désengagement de 19 000 \$ du 40 000 \$ initialement accordé, et ce, conditionnellement à la confirmation, par le promoteur du projet, des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Chargé de projet régional – Transport collectif (AA-168-10)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Chargé de projet régional – Transport collectif » (AA-168-10)

En 2009, une étude sur les besoins en transport collectif interterritorial a été effectuée. Elle a démontré clairement que pour relier les territoires de la Mauricie entre eux, nous devrions mettre en place onze dessertes. Bien qu'une estimation des coûts ait été faite, les coûts exacts ainsi que l'approche avec les transporteurs restent à être peaufinés. C'est la dernière étape avant de mettre en place les dessertes.

CONSIDÉRANT qu'en septembre 2009, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie adoptait une résolution confirmant la volonté de la CRÉ de poursuivre les actions afin de mettre en œuvre les onze dessertes interterritoriales qui ont été identifiées dans l'étude;

- CONSIDÉRANT que la CRÉ est mandatée par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour planifier et mettre en œuvre le transport collectif interterritorial;
- CONSIDÉRANT que le développement des onze dessertes interterritoriales, identifiées lors de l'étude, se fera dans un souci de consolider les services de transport collectif déjà en place au niveau local;
- CONSIDÉRANT la volonté des MRC de donner accès à des services qui n'existe pas sur leur territoire;
- CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Mauricie a la responsabilité d'animer le Comité régional en transport collectif de la Mauricie et que celui-ci est composé de représentants des MRC, des commissions scolaires, des corporations de transport collectif de chaque territoire de MRC, du ministère des Transports du Québec, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, de l'Office des personnes handicapées du Québec, de la Table régionale sur le transport adapté de la Mauricie et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et que ceux-ci sont partie prenante de l'actuelle démarche;
- CONSIDÉRANT que cette démarche est confiée à une ressource externe détenant l'expertise et la neutralité souhaitées et qu'un processus d'embauche sera réalisé;
- CONSIDÉRANT qu'un comité « plan d'action » a été mis sur pied et est composé des représentants de chacun des territoires;
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie sont informés à chaque étape de la mise en œuvre des dessertes;

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Michel Dupont, de soutenir financièrement et exceptionnellement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 37 250 \$, et ce, selon la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.3 G.R.A.P.P.E. (Groupe Récupérateurs et Artisans pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement) (AA-166-10)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «G.R.A.P.P.E. (Groupe Récupérateurs et Artisans pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement)» (AA-166-10)

Le GRAPPE est un projet socioculturel, environnemental et touristique qui consiste en l'établissement d'un centre de récupération et de distribution, destiné aux artistes et artisans (36) utilisateurs de matières recyclées ou récupérées.

Il correspond physiquement à l'agrandissement de l'infrastructure actuelle, la Maison de la Tradition qui deviendra un centre d'interprétation sur l'utilisation des matériaux recyclés via la production artisanale et artistique. Il correspond aussi à la construction de La Grange servant de bâtiment secondaire pour l'entreposage des matériaux recueillis.

Enfin, le GRAPPE veut mettre en place un système de distribution local, régional et même au-delà, relié à la production selon cette approche artistique et environnementale.

- CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010 particulièrement pour ses propensions à démontrer la capacité des milieux ruraux à lutter de façon originale à la dévitalisation et à

s'inscrire dans de nouveaux modèles de développement de l'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT que le projet propose le maintien et la création d'emplois sur une base annuelle en allongeant les activités de l'organisme promoteur et en donnant l'occasion à des artistes et artisans de profiter d'un milieu incubateur pour développer leurs produits pour ainsi cheminer vers l'autonomie professionnelle;

CONSIDÉRANT que l'approche environnementale proposée par le projet vient distinguer ce milieu rural pour en faire un pôle exemplaire spécifique de développement durable;

CONSIDÉRANT la forte concertation qui supporte l'avancement de ce projet et les perspectives de collaborations entrevues notamment sur les plans scolaire et touristique;

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Robert Lalonde, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 25 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation, par le promoteur du projet, des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.4 Développement récréotouristique du parc Ducharme (AA-169-10)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Développement récréotouristique du parc Ducharme» (AA-169-10)

La première partie du projet porte sur la conception d'une exposition thématique sur la faune aviaire (oiseaux) de la région de la Mauricie.

La deuxième partie du projet vise l'installation d'un centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010 notamment en contribuant à rendre la région plus attrayante sur le plan touristique et en mettant en valeur les richesses naturelles de notre milieu;

CONSIDÉRANT que le projet propose de présenter de façon exclusive et originale des thématiques portant sur le milieu forestier mauricien;

CONSIDÉRANT que la structuration de ces thématiques au parc Ducharme de la municipalité de La Bostonnais pourrait rehausser la qualité du parcours de la Route des rivières de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. René Goyette, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 25 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation, par le promoteur du projet, des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement recommandée après analyse et consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-028 **5.0 NATIONALISATION DU CHEMIN DU TRITON**

Résolution relative à la nationalisation du chemin du Triton

- CONSIDÉRANT que la pourvoirie La Seigneurie du Triton et son village Innusit constituent une infrastructure touristique d'envergure nationale et internationale;
- CONSIDÉRANT que la pourvoirie constitue un joyau unique en Mauricie;
- CONSIDÉRANT que le territoire dans lequel se trouve le chemin du Triton est désigné "Réserve de biodiversité projetée";
- CONSIDÉRANT que le chemin d'accès est utilisé par de nombreux utilisateurs (zec, villégiateurs, pourvoiries, quads, motoneiges, etc.);
- CONSIDÉRANT la dégradation du chemin due aux nombreux utilisateurs;
- CONSIDÉRANT que la pourvoirie est la seule à pourvoir à l'entretien du chemin;

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. André Léveillé, de donner leur appui à la municipalité de Lac-Édouard dans les démarches pour la nationalisation de ce chemin, en autant que celles-ci obtiennent l'assentiment des différents acteurs du milieu (Zec Kiskissink, Agglomération de La Tuque) et que les sentiers de VHR sont relocalisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-029 **6.0 SENTIER DE MOTONEIGE ENTRE LAC-ÉDOUARD ET L'ÉTAPE DANS LE PARC DES LAURENTIDES**

Résolution relative à l'aménagement d'un sentier de motoneige entre la municipalité de Lac-Édouard et l'Étape dans le parc des Laurentides

- CONSIDÉRANT que l'activité de la motoneige est une activité importante pour la Mauricie surtout par ses retombées économiques;
- CONSIDÉRANT que le projet de sentier présenté par la municipalité de Lac-Édouard s'inscrit à la planification stratégique du réseau de sentier motorisé de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que ce sentier est inclus dans la planification du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) de la Mauricie du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ainsi qu'au Plan de développement régional des sentiers récréatifs de la Mauricie de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM);
- CONSIDÉRANT que le PRDTP a été réalisé en concertation avec les différents partenaires de la région et entériné par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Lucien Mongrain, d'informer la municipalité de Lac-Édouard que la CRÉ de la Mauricie est favorable aux démarches qu'elle a entreprises pour l'aménagement de ce sentier, en autant que ces démarches s'effectuent en collaboration et en harmonisation avec les différents acteurs du milieu et respectent les différentes réglementations en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-030 7.0 BUREAUX GOUVERNEMENTAUX FORESTIERS – LA TUQUE

**Résolution relative à l'appui des démarches
du conseil d'Agglomération de La Tuque
concernant les bureaux gouvernementaux forestiers à La Tuque**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Serge Aubry, de donner leur appui au conseil d'Agglomération de La Tuque dans sa démarche visant à demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de la mise en place du nouveau régime forestier, que soient augmentés les effectifs de la Direction des opérations dans le Haut-Saint-Maurice, que des emplois soient déplacés vers les régions où s'exercent les champs de juridiction liés à la gestion du milieu forestier du domaine de l'État et que ses efforts d'inventaire forestier soient augmentés, afin d'assurer la pérennité de la ressource dans le Haut-Saint-Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-031 8.0 PROGRAMME D'INITIATIVES RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA FAUNE – PROJETS RÉGIONAUX ET PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACCESSIBILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À VOCATIONS FAUNIQUE ET MULTIRESSOURCE (PONTS ET PONCEAUX)

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Lucien Mongrain, de mandater le comité exécutif de la CRÉ de la Mauricie pour entériner la liste des projets ainsi que des montants alloués pour ces deux programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-032 9.0 COMMISSION RÉGIONALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE (CRRNT)

9.1 Tables GIRT

La direction générale informe les membres que les Tables GIRT sont maintenant fonctionnelles.

9.2 Site Internet

La direction générale informe que la CRRNT a maintenant un onglet sur le site Internet de la CRÉ de la Mauricie. Il évoque aussi l'ensemble des changements qui seront apportés au niveau technologique (réseaux sociaux : facebook, twitter, linkedIn, intranet) et informe qu'une formation sera éventuellement donnée sur ces sujets.

CA/10-11-03-033 10.0 LISTE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Larry Bernier, d'adopter la liste des chèques, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-034 11.0 VARIA

11.1 Visite forestière

Suite aux difficultés rencontrées pour cédule la visite forestière, il est convenu de réserver les dates du 31 août et 1^{er} septembre 2011 pour la tenue de cette activité.

11.2 Recensement canadien

Résolution relative au positionnement des conférences régionales des élus du Québec sur la question du recensement

- CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a confié aux 21 CRÉ du Québec le mandat d’agir comme ses interlocuteurs privilégiés en matière de développement de toutes les régions du Québec;
- CONSIDÉRANT que les CRÉ utilisent les données du questionnaire long pour planifier le développement des régions du Québec et pour jouer leur rôle d’aviseur auprès du gouvernement du Québec en matière de développement régional;
- CONSIDÉRANT que l’annonce récente du gouvernement fédéral de mettre fin à l’obligation de remplir le formulaire long du recensement aura des impacts importants concernant notamment trois dimensions de la qualité de l’information statistique, soit la fiabilité, la comparabilité et la cohérence;
- CONSIDÉRANT que pour assurer une planification éclairée, développer notre concurrence économique, innover et agir efficacement dans les domaines sociaux, par exemple, les données du recensement sont essentielles;
- CONSIDÉRANT que les autorités municipales et régionales utilisent les données de la version longue du recensement canadien, entre autres, en ce qui a trait au suivi de l’évolution de leur parc immobilier et la prestation de leurs services, dont leurs services de transport en commun;
- CONSIDÉRANT que les services de santé utilisent ces données pour la planification de leurs services de santé publique;
- CONSIDÉRANT que, seulement au Québec, plus de soixante-quinze projets de recherche universitaire dans lesquels les étudiants aux cycles supérieurs s’impliquent fortement sont en péril;
- CONSIDÉRANT que dans sa lettre de démission, l’ex-statisticien en chef de Statistique Canada, Munir A. Sheikh, affirme de manière non équivoque qu’une enquête volontaire ne peut pas remplacer un recensement obligatoire;
- CONSIDÉRANT que cette décision a des répercussions négatives sur les activités des CRÉ, mais aussi sur leurs partenaires et sur le développement régional;
- CONSIDÉRANT qu’il y a consensus des milieux tant politiques que socioéconomiques en faveur du maintien de l’obligation de remplir le questionnaire long du recensement;

IL EST PROPOSÉ par M. André Léveillé, appuyé par M. Larry Bernier, de mandater le président de la CRÉ de la Mauricie, M. Gérard Bruneau, pour demander instamment au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d’abandonner l’obligation de remplir le formulaire détaillé du recensement canadien.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

11.3 Prix provincial pour Mauricie.TV

Le président est fier de souligner que la région de la Mauricie s’est distinguée lors du congrès annuel de l’Association des professionnels en développement économique du

Québec (APDEQ) en remportant, avec Mauricie.TV, le prix outil promotionnel dans le cadre du Concours Outils de promotion 2010. Le prix a été décerné devant plus de 300 convives provenant de partout au Canada.

11.4 Motion de félicitations pour l'élection de M^{me} Éva Ottawa

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Éric Lord, de féliciter M^{me} Éva Ottawa qui a été reconduite pour un second mandat à titre de Grand chef de la Nation Atikamekw.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-035 12.0 CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des rencontres du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité de recommandation est adopté, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-03-036 13.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/10-11-03-037 14.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 9 décembre 2010, à la Faculté de médecine de Trois-Rivières.

CA/10-11-03-038 15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Éric Lord, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Bruneau
Président

René Goyette
Secrétaire